

Daniel Kretinsky se positionne pour prendre le contrôle de Casino

- Pour désendetter le groupe de distribution, le milliardaire tchèque a présenté une offre d'augmentation de capital qui ferait de lui le nouvel actionnaire de référence devant Jean-Charles Naouri.
- Ce dernier poursuit en parallèle un projet industriel avec Teract et Intermarché.

DISTRIBUTION

Philippe Bertrand

Casino a ouvert deux portes lundi pour sortir de la crise dans laquelle l'a plongé son surendettement. Le groupe contrôlé et dirigé par Jean-Charles Naouri a annoncé avoir reçu un projet de recapitalisation proposé par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky et Fimalac, la société de Marc Ladreit de Lacharrière. Un projet non sollicité soumis à un certain nombre de conditions. Casino poursuit en parallèle un projet industriel avec Teract, la société d'InVivo, Moez-Alexandre Zouari, Xavier Niel et Matthieu Pigasse. « Les deux offres ne s'opposent pas », affirme-t-on chez Casino. Ils sont néanmoins rivaux.

Daniel Kretinsky, déjà deuxième actionnaire de Casino avec environ 10 % du capital, propose aux détenteurs d'actions du distributeur une augmentation de capital de 1,1 milliard d'euros. Celui qui va reprendre l'éditeur Editis et est devenu actionnaire de référence de FNAC Darty souscrit pour un montant de 750 millions d'euros, avec EP Global Commerce a.s., un véhicule d'investissement lié à son fonds Vesa. Fimalac, qui détient 2,6 % du propriétaire de Franprix et Monoprix, injecterait aussi de l'argent frais, 150 millions.

Une part de 200 millions serait réservée en priorité aux autres actionnaires. Ce mouvement est conditionné à l'accord des créanciers dits subordonnés de Casino, pour l'essentiel des fonds ayant acheté de la dette Casino à un prix déjà inférieur à sa valeur faciale. Il faudrait qu'ils acceptent de réduire la dette. Le conseil d'administration de Casino a pris acte la semaine passée de la proposition de Daniel Kretinsky. Il a lundi respecté l'obligation légale de la rendre publique. Reste à l'examiner, ce qui est du devoir fiduciaire de l'entreprise.

6 milliards de dette

Casino se réserve la possibilité de demander l'entrée dans une procédure de conciliation pour obtenir l'accord des créanciers. La dette de Casino se monte à 6 milliards d'euros. La procédure s'effectuerait sous l'égide du tribunal de commerce qui nommera un administrateur judiciaire. Mais au contraire d'une sauvegarde, elle ne gèle rien, et surtout pas la gestion opérationnelle du groupe.

La conséquence de cette augmentation de capital, si elle aboutissait, serait majeure. Jean-Charles Naouri, qui possède aujourd'hui 51 % de Casino via son holding Rallye, redescendrait vers le tiers du capital. Endetté, Rallye n'aurait en effet pas les moyens de suivre une augmentation de capital et serait dilué. Daniel Kretinsky passerait à environ 40 % et Fimalac à plus de 15 %. Casino changerait donc de contrôle. Jusqu'à présent, Jean-

1,1

MILLIARD D'EUROS

L'augmentation de capital proposée par Daniel Kretinsky, déjà deuxième actionnaire de Casino avec environ 10 % du capital, aux détenteurs d'actions du distributeur.

Charles Naouri n'avait jamais accepté de passer sous la barre des 50 %.

Investissements étrangers

Selon un expert de la réglementation boursière, le milliardaire tchèque ne serait pas forcément obligé de lancer une offre publique d'achat sur Casino comme la règle le veut d'ordinaire lorsque l'on franchit le seuil du tiers du capital. Une exception existe et pourrait être acceptée par l'Autorité des marchés financiers dans le cas où l'augmentation de capital en numéraire servirait à rétablir en urgence la structure financière de la société concernée. Encore faut-il que l'AMF accorde bien une dérogation. Une source proche du dossier explique que le fait que Casino demande la conciliation acterait les difficultés financières du groupe.

Pour monter au capital de Casino, Daniel Kretinsky devra également obtenir des autorisations au titre du contrôle des investissements étrangers. Bruno Le Maire avait usé de son droit de veto pour bloquer le rachat de Carrefour par le canadien Couche-Tard. Un observateur note toutefois que ce contrôle s'exerce au franchissement de la barre des 10 % du capital et que Daniel Kretinsky a atteint ce niveau, qu'il l'a dépassé chez FNAC Darty et le dépassera dans le cas d'Emitis, sans que le gouvernement s'y soit opposé.

Reste à savoir si l'offre pas vraiment amicale de Daniel Kretinsky prospérera plus vite que le projet Teract. L'appui d'Intermarché qui offre ses centrales d'achat au nouvel ensemble constitué par Casino France et Teract, l'accès à son armement de pêche et à ses abattoirs ainsi que le délestage d'une centaine de magasins non rentables complète la stratégie d'approvisionnement local en produits frais imaginée avec In Vivo.

Synergies industrielles

Sur le plan financier, InVivo (majoritaire dans Teract) apporterait avec Intermarché 300 millions de capital. Un nouvel investisseur est attendu pour 200 millions supplémentaires. Le rachat des magasins par Intermarché rapportera plusieurs centaines de millions dont un acompte immédiat de 200 millions. Le tout finance le nouvel ensemble Casino France - Teract qui pourrait ainsi reprendre une partie de la dette actuellement supportée par le groupe Casino dont le bilan serait ainsi potentiellement amélioré.

La solution Kretinsky, apporte, elle, 1,1 milliard au niveau du groupe. Si elle aboutit avant la conclusion du projet Teract-Intermarché, les actionnaires qui auront pris le contrôle de Casino auront le pouvoir de revoir les engagements pris par Jean-Charles Naouri. Ils pourraient estimer que les synergies industrielles demeurent intéressantes, voire vitales. Ils pourraient aussi opter pour une autre stratégie, voire une vente du groupe Casino à la découpe.

Le conseil de Casino, où siège un représentant de Fimalac, l'allié de Kretinsky, peut-il boucler le deal Teract avant de traiter l'offre du milliardaire tchèque ? Ce serait mettre l'éventuel futur actionnaire majoritaire devant le fait accompli.

 Lire l'éditorial de Julie Chauveau page 14



Le groupe Casino se réserve la possibilité de demander l'entrée dans une procédure de conciliation pour obtenir l'accord des créanciers.

Intermarché, nouveau joker industriel du projet de Casino et Teract

Dans le projet présenté lundi, les Mousquetaires apporteraient à l'alliance entre le distributeur et la coopérative InVivo un accès privilégié à son pôle industriel. Ils récupéreraient en retour une centaine de magasins.

Ce sont deux projets bien différents que Casino a dévoilés lundi, l'un est financier, l'autre très industriel. Le premier consiste en une offre non sollicitée d'augmentation de capital de 1,1 milliard d'euros émanant du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky et de Fimalac, respectivement actionnaires à hauteur de 10 % et 2,6 %. Si elle aboutissait, la proposition conduirait à la perte de contrôle du PDG Jean-Charles Naouri qui détient 51 % de Casino via son holding Rallye.

L'autre projet est un approfondissement de l'opération Teract qui vise à la réunion de Casino France (tous les magasins français, Géant, Supermarché Casino, Franprix, Monoprix, Naturalia et les magasins de proximité) avec la société créée par la coopérative InVivo, Moez-Alexandre Zouari, Xavier Niel et Matthieu Pigasse. Intermarché entrerait dans la partie, à plusieurs niveaux.

Les Mousquetaires de la distribution resserreraient leurs partenariats existant sur les achats. Le projet prévoit que les trois centrales Auxo (alimentaire, non alimentaire et achats non marchands) déjà en place soient reconduites jusqu'à 2028. Elles travailleraient

pour la nouvelle structure. Une quatrième cellule d'achat dédiée aux marques de distributeurs s'ajouterait au dispositif. Casino et Intermarché lanceraient leurs appels d'offres en commun via cette nouvelle centrale. Casino et Teract s'approvisionneraient aussi auprès de l'armement de pêche et des abattoirs d'Intermarché qui possède 56 usines agroalimentaires. A l'inverse, Intermarché bénéficierait de l'expertise en produits frais et locaux de Teract Ferme France, la centrale d'achat que va lancer Teract avec InVivo.

« Avec Casino et Intermarché, d'un côté, et Teract, de l'autre, nous allons pouvoir intégrer verticalement la chaîne de l'alimentation [...] et donner une nouvelle dimension à la distribution française », explique Moez-Alexandre Zouari. Le gros franchisé Casino qui détient aussi 49 % de Picard défend une intégration,

En mettant l'accent sur les produits frais et la boulangerie, le nouvel ensemble pourrait en théorie mieux rivaliser avec Grand Frais.

un renforcement du contrôle de la qualité au-delà des antagonismes traditionnels entre agriculteurs distributeurs et industriels de l'agroalimentaire. En mettant l'accent sur les produits frais et la boulangerie, le nouvel ensemble pourrait en théorie mieux rivaliser

avec Grand Frais, l'un des formats qui monte dans la grande distribution.

Dans le schéma annoncé lundi, les Mousquetaires disposeront aussi de trois ans pour racheter une centaine d'hypers Géant et des supermarchés. Selon nos informations, la liste est dressée et l'opération pourrait être rapide. Toutes les enseignes Casino sont concernées à l'exception de Monoprix et Naturalia. Il y aura donc des Franprix. Casino préservera ses positions de force en région parisienne (Intermarché récupérera tout de même quelques points de vente), dans le couloir rhodanien et dans le Sud-Est. Casino sortira en revanche de Bretagne. L'opération pourrait rapporter plusieurs centaines de millions à Casino, selon un expert (30 % du chiffre d'affaires). D'ores et déjà, Intermarché s'est engagé à verser un acompte de 200 millions indique un proche du dossier.

Argent frais

Le communiqué indique que le parc qui serait cédé réalise 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. C'est pour garantir à l'ensemble Casino France-Teract que ce volume d'affaires en moins n'affectera pas ses conditions d'achat qu'Intermarché a accepté la prolongation des alliances à l'achat.

Dans le même ordre d'idée, les Mousquetaires deviendraient actionnaire du nouvel ensemble. Le communiqué chiffre un apport de 300 millions d'argent frais de la part d'InVivo et d'Intermarché. Selon nos informations, la part

d'Intermarché sera minime. Casino rappelle par ailleurs que de nouveaux investisseurs sont attendus à proportion de 200 millions supplémentaires. « Le Monde » évoque un engagement supplémentaire de 100 millions de la part du trio Zouari, Niel et Pigasse. Bpifrance pourrait apporter le solde.

Contrats de concession

L'apport en capital de 500 millions plus la vente de magasins à Intermarché doterait l'ensemble Casino France - Teract d'une solide structure financière. L'approvisionnement en produits frais, fruits et légumes en direct auprès des coopérateurs d'InVivo et d'autres producteurs locaux, ainsi qu'auprès d'Agromousquetaires, le pôle industriel d'Intermarché, ferait gagner 4 % à 5 % points de marge prélevés aujourd'hui par des intermédiaires. La nouvelle société générerait alors suffisamment de résultats pour reprendre à son compte une partie de la dette du groupe Casino. Un analyste a évoqué le montant de 2 milliards sur un total de 6 milliards.

L'accord des créanciers de Casino reste nécessaire. Le groupe envisage une procédure de conciliation. En parallèle, le projet industriel avec Teract et Intermarché se mettra en place, s'il perdure, avec le temps qu'il faut pour les fins réglages qu'exige magasin par magasin, la signature des contrats de concession nécessaire à l'installation de boulangeries Louise (la marque de Teract et InVivo) et d'espaces de fruits et légumes.

— P.B.